

Assemblée générale ordinaire du 11 août 2024

Procès-Verbal

1. Ouverture et salutations

La présidente Madame Noëlle Duc constate que l'assemblée a été convoquée dans les formes et délais conformes aux statuts de l'Association, et salue la présence des amis de l'Arnouva ayant répondu à l'invitation à l'AG 2024.

Se sont excusés :

- Patrick Robyr
- Monique et Jérémie Robyr
- Philippe et Julie Robyr
- Katia Robyr
- Michel Theler
- Laurence et Pierre-André Darbelley
- Daniel Robyr
- Alexandre et Marlyse Lagger
- Sabrina Foucher
- Andrée Robyr
- Sandra Bagoud et Pascal et Marion
- Pierre Clivaz
- Roselyne Barras
- Jean-Laurent Barras
- Corinne et Dominique Moix-Duc
- Alexandre Rey
- Nathalie Duc
- Basile Duc
- Mathilde Charpin
- Isabelle Rey
-
-
-

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour n'a été soumise au comité avant l'assemblée. Aucune modification n'est demandée par les membres présents.

3. Contrôle des présences

20 membres sont présents pour cette dixième assemblée générale.

4. Adoption du PV de l'AG du 13 août 2023.

Le PV est approuvé sans remarques.

5. Rapport de la présidente

Pour cette 3^{ème} année, nous nous sommes rencontrés à quelques reprises avec le comité, notamment pour rencontrer Monsieur Cassagnol pour discuter de l'accès aux travaux du restaurant panoramique. En effet, au nom de l'AMA, nous avons fait opposition à la rénovation du restaurant. Il s'agissait essentiellement d'obtenir des garanties quant au trafic du chantier puis des clients. Les garanties n'ont à ce jour pas été données, l'opposition est donc conservée.

6. Lecture des comptes

Les recettes pour 2023 se montent à 1'090.00 CHF et les dépenses à 463.90, CHF. Le bénéfice de l'année se monte donc à 626.10 CHF. Les cotisations payées d'avance représentent 40.00 CHF.

Le total du bilan s'élève à 7505.24 CHF.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Joël procède à la lecture du rapport de vérification des comptes effectués avec Sabrina. Il relève aussi que les frais de comité sont à 0.00 CHF

8. Décharges aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes

L'unanimité de l'assemblée accepte les comptes 2023 et donne décharge aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes.

9. Admissions - Démissions – exclusions – décès

Admissions : Basil Duc, Marlyse Lager

Démissions : aucun

10. Divers

• Activités 2024-2025 :

- lac de Chermignon : une visite du lac de Chermignon et les explications de l'agrandissement sera organisée.

- vin chaud : pour 2025, il aura lieu le samedi 8 ou dimanche 9 février au mayen Isaïe Duc

- AG le 10 août 2025

- Voici l'adresse du site de l'AMA que Stéphane a créé. Toute info, correction peut lui être envoyé (stephanetheler@yahoo.fr): <http://arnouva.ch/>

- Livre sur la récolte, Geneviève propose de faire des copies pour ceux qui sont intéressés. Le prix sera transmis.

- Remerciements : Alexandre Lager et Sandra Bagnoud pour la pelouse, Stéphane Robyr pour les fromages et les réviseurs de comptes, Sabrina et Joël. Nous remercions également l'ACCM pour la mise à disposition des tentes et tables.

- Joël demande si un contact avec la commune a été fait pour une éventuelle borne au début de la route. Yves-Roger informe que la commune ne prévoit pas de fermer l'accès.

- Sophie demande de quel restaurant on parle pour l'opposition, il s'agit du panoramique et non pas de l'ancienne gare qui a d'ailleurs été amélioré.

- Patrice précise qu'il y a moins de poussière quand les voitures passent grâce à une astuce ancestrale d'Alexandre Lager et Patrice.

- Patrice remercie tous de faire vivre le groupe WhatsApp et des informations précieuses transmises par ce biais

Arnouva, le 11 août 2024

Auteur du PV : Noëlle Duc